



**BUDGET 2014-2015**  
**COMMUNIQUÉ N°1**  
**#budgetQc**

## **BUDGET 2014-2015**

### **Un contrôle des dépenses réussi et une bonne gestion des finances publiques**

**Québec, le 20 février 2014** – Le ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, a déposé aujourd'hui le budget 2014-2015. « L'objectif que nous nous sommes fixé en matière de dépenses est exigeant. Il correspond à une conviction. Nous sommes persuadés que la création d'emplois et la prospérité qu'elle permet ne pourront être durables que si elles s'appuient sur une situation financière saine. Le défi est de combler l'écart entre les dépenses et les revenus qui a été creusé au moment de la récession de 2008-2009. Contrairement à l'ancien gouvernement libéral, nous avons fait le choix de ne pas accroître davantage les impôts et les taxes des Québécois », a déclaré le ministre.

Le ministre confirme l'approche responsable du gouvernement pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Le budget 2014-2015 maintient les déficits anticipés de 2,5 milliards de dollars en 2013-2014 et de 1,75 milliard de dollars en 2014-2015. « L'impact de ces déficits sur la dette sera pleinement compensé par des versements supplémentaires au Fonds des générations, à compter de 2016-2017 », a précisé le ministre.

#### **Un contrôle réussi des dépenses**

« Grâce à l'effort partagé par tous mes collègues, je suis fier de souligner aujourd'hui que pour la première fois en dix ans, le gouvernement atteint ses cibles de dépenses », a déclaré le ministre.

Les efforts consentis ont été récompensés. Les *Comptes publics 2012-2013* ont démontré que le gouvernement a respecté ses cibles de dépenses, en instaurant un contrôle rigoureux, et cela tout en protégeant les services à la population. « En 2012-2013, la croissance des dépenses de programmes a été limitée à 1,2 %, ce qui constitue la meilleure performance des dix dernières années », a signalé le ministre.

« De plus, pour l'année 2014-2015 et les deux années suivantes, la croissance des dépenses de programmes est établie à 2,0 % par année, alors que sous l'ancien gouvernement, l'augmentation des dépenses de programmes a été de plus du double, soit de 4,4 % en moyenne par année », a ajouté le ministre.

**Une rémunération responsable**

Pour atteindre ces objectifs de dépenses, le ministre a annoncé que le gouvernement entend convenir d'une entente avec les employés de l'État en tenant compte de la capacité de payer des contribuables. « Le gouvernement souhaite une entente négociée, juste et équitable pour toutes les parties », a ajouté le ministre. Le gouvernement souhaite également convenir avec les médecins d'une nouvelle entente tenant compte, notamment, du maintien des avancées importantes réalisées en matière de rémunération et de son évolution par rapport au reste du Canada.

**La qualité et l'efficacité des services publics**

Le gouvernement souhaite accroître la qualité et l'efficacité des services publics en implantant le financement axé sur les patients dans le réseau de la santé. Par ailleurs, des efforts sont demandés aux organismes publics dans la gestion de leurs dépenses. Le ministre ajoute que le gouvernement souhaite évaluer l'efficacité de l'organisation et des modes de prestation des services offerts à la population.

**Assurer le financement des services publics**

Afin d'assurer la qualité et la pérennité des services de garde, ainsi que de poursuivre le développement du réseau, le ministre a annoncé qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, le tarif pour les services de garde passera à 8 \$ par jour, puis à 9 \$ l'année suivante, et qu'il sera indexé pour les années subséquentes.

Par ailleurs, tout en reconnaissant l'apport indéniable des étudiants étrangers à la société québécoise, le gouvernement entend revoir l'ensemble des exemptions et droits de scolarité qui leur sont appliqués. Les sommes dégagées seront utilisées pour financer les universités.

**Contre l'évasion fiscale**

La lutte contre l'évasion fiscale, le travail au noir et la criminalité constitue une priorité pour le gouvernement. Le ministre annonce la mise en place des modules d'enregistrement des ventes dans les bars et les restos-bars dès l'automne 2014. Des mesures additionnelles seront également mises en place dans le secteur de la construction.

**Une gestion responsable des finances publiques**

La volonté du gouvernement est d'accroître l'efficacité des services offerts à la population, d'optimiser les services offerts pour chaque dollar dépensé par l'État et de respecter la capacité de payer des citoyens. Le gouvernement a fait le choix de ne pas accroître davantage les impôts et les taxes des Québécois. « C'est en gérant les finances publiques efficacement et de façon responsable que nous ferons en sorte que chaque contribuable en aura pour son argent et que nous serons maîtres et prospères chez nous », a conclu le ministre.

- 30 -

**Source :** Mélanie Malenfant  
Directrice adjointe et attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances et de l'Économie  
418 643-5270 ou 514 873-5363